

Communiqué de presse du 25 mars 2008

Le cabinet de la ministre Arena devait recevoir les représentants de l'association "Apprendre en Famille".

Les familles avaient grand espoir à l'approche de la réunion
avec la Ministre Marie Arena,
qui devait avoir lieu ce mercredi matin au ministère.
Le nouveau Ministre en charge, Christian Dupont,
aura-t-il d'autres propositions ?

La ministre Arena avait répondu positivement à la demande des familles d'être entendues sur le projet de décret visant à organiser l'**enseignement à domicile**. La réponse reçue par le porte-parole de l'association "Apprendre en Famille" a fait naître au sein des familles l'espoir que le décret pourrait être revu en profondeur.

L'association demande l'application d'un contrôle purement administratif, qui ne porterait donc ni sur les matières ni sur les niveaux ; le choix de la langue de l'enseignement restant libre. Elle rappelle à ce sujet que, l'instruction en famille n'étant pas une forme d'enseignement subsidié, il ne saurait être question d'appliquer les socles de compétences de la Communauté française et que la liberté d'enseignement garantie par notre constitution doit être parfaitement respectée, comme c'est d'ailleurs le cas en Communauté flamande.

Jean-Claude Verduyckt
pour l'association « Apprendre en Famille »

www.apprendre-en-famille.be
apprendreenfamille@tele2allin.be
Tél.: 060-51.42.40